Outils juridiques pour la protection des espaces naturels

Droit et police de la nature



Cantonnement de pêche

mise à jour: 23/09/2011

Espaces d'application
Objectifs
Procédures
Actualisation / Evaluation
Effets juridiques
Exemples
Les différents acteurs et leur implication
Pour aller plus loin

Espaces d'application

• Espaces maritimes situés en deçà et au-delà de la limite des 3 milles de la laisse de basse mer. Aujourd'hui, cependant, la limite des 3 milles ne présente plus vraiment d'intérêt et il faut plutôt parler de celle des 12 milles, plus pertinente.

Objectifs

 Permettre le repeuplement des fonds marins pour une meilleure exploitation des ressources vivantes.

Procédures

TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 4 juin 1963 portant réglementation de la création de réserves ou de cantonnements pour la pêche maritime côtière.
- Article L.922-2 du code rural et de la pêche maritime (créé par l'ordonnance n° 2010-462 du 6 mai 2010, puis modifié par la loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche).

ACTES JURIDIQUES D'INSTITUTION

Arrêté du ministre chargé des pêches maritimes.

PROCEDURE

- L'arrêté ministériel est pris après avis de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.
- L'arrêté fait l'objet d'une publication au Journal Officiel de la République française.

Actualisation / Evaluation

- Les cantonnements de pêche sont généralement institués pour une durée déterminée.
- Dans cette hypothèse, ils peuvent être renouvelés dans les mêmes formes que pour leur création (arrêté du ministre chargé des pêches maritimes après avis de l'IFREMER).

Effets juridiques

- Dans les cantonnements de pêche sont interdits :
 - Soit l'exercice de toute espèce de pêche, quelle que soit la méthode utilisée ;
 - Soit l'utilisation de navires d'un certain tonnage ou d'une certaine force motrice ;
 - Soit l'emploi de certains engins de pêche.
- Un suivi scientifique de la zone de cantonnement peut être institué.
- Des exceptions aux interdictions de pêche peuvent être admises pour les besoins de la réalisation de ce suivi.
- Des exceptions peuvent également être instaurées pour des prélèvements réalisés en faible quantité (pêche à la ligne depuis la grève, par exemple).

Exemples

- L'arrêté du 2 février 2005 créé un cantonnement de pêche dans la lagune de Thau (département de l'Hérault).
- L'arrêté du 3 janvier 2008 renouvelle le cantonnement de pêche sur le littoral de Saint-Raphaël.
- L'arrêté du 29 novembre 2010 renouvelle le cantonnement de pêche au large du territoire des communes de Guétary et Saint-Jean-de-Luz (département des Pyrénées-Atlantiques).

Les différents acteurs et leur implication

• La création des cantonnements de pêche est une procédure mise en œuvre par l'Etat.

Pour aller plus loin

- http://wwz.ifremer.fr/institut
- http://www.aires-marines.fr/
- http://www.comite-peches.fr/site/index.php

Haut de page

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB